



Rapport de la commission chargée de l'examen du rapport-préavis no 23-11

Demande de crédit pour la construction d'un Pumptrack et d'un Skillcenter aux Rasses

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis no 23-11 s'est réunie extramuros le lundi 20 novembre 2023 à 20h00 à la salle Bertha Bonnet à Bullet.

Elle était composée de Messieurs les conseillers Dylan Breitler, Jean-Michel Bolens, Jean-Claude Piguet, Andreas Zurbrügg, Robin Tardy et du rapporteur soussigné, Olivier Troyon.
Monsieur Tristan Merminod était absent et non excusé.

Cette commission a été organisée conjointement avec celle du Bullet qui se prononcera sur le même sujet lors de leur prochain conseil. Monsieur Daniel Prévitali en sera leur rapporteur.

Madame Fanny Tinguely, Municipale du Tourisme et Monsieur Malik Boukhris Municipal de l'Urbanisme de Bullet ont exposé dans le détail ce projet régional, sa portée et son financement. Nous les remercions pour les réponses apportées à toutes les questions.

La Municipalité de Sainte-Croix était représentée par Messieurs Cédric Roten, Syndic et Finances, ainsi que Yvan Pahud, Municipal du Tourisme et des Sports, que nous remercions également pour les compléments d'information apportés.

Ce modeste projet s'intègre dans le cadre d'un futur développement plus ambitieux souhaité d'un bike Park, intégrant les Remontées mécaniques, sur le site des Rasses visant à devenir le centre névralgique des sports et loisirs des deux roues, plus familièrement appelé VTT, sur le Balcon du Jura.

La création d'un Pumptrack, circuit de bitume fermé fait de bosses et de virages relevés pouvant être parcouru par tous les engins à roues et roulettes, comme les vélos, les trottinettes ou encore les skateboards et patins à roulettes en "pompe" au fil des ondulations, et d'un Skillcenter, pistes de différentes difficultés faites de pierres, de bois, de virages généreux, de creux et de bosses ainsi que d'obstacles et de sauts pour les adeptes en herbe du vélo tout-terrain et de descente, est une première de ce côté du canton et pourra répondre à la demande d'apprentissage des jeunes et moins jeunes utilisatrices et utilisateurs de la région et d'un large alentour afin d'exercer leurs compétences et être plus à l'aise sur leurs engins en favorisant le mouvement, l'équilibre, la coordination, l'habileté technique et la concentration.

Il sera également un réel atout pour le tourisme de passage dès les beaux jours et jusqu'à l'orée de l'hiver, puisque des vélos seront proposés à la location avec le concours d'une entreprise privée spécialisée. Le chalet prévu dans ce projet est d'ailleurs prévu à cet effet.

Des bornes de recharge verront certainement le jour à proximité afin d'accueillir les E-bike toujours plus nombreux.

Ces infrastructures, et celles peut-être à venir, permettront en conséquence des synergies avec divers acteurs touristiques multi-saisons, notamment les restaurateurs, les chalets d'alpage ainsi que les hébergeurs et commerçants de la région.

Le site des différentes pistes s'écoulant sur environ 5'800 m² aménagés sera intégralement gratuit et ouvert à tous selon toutefois un horaire strict visant à limiter les éventuelles nuisances tardives aux riverains. En hiver, skis, luges et bobs reprendront leur droit, la conception prévue permettant de supporter le manteau neigeux et les usagers de la glisse.

Sur le plan budgétaire, la commission salue la recherche de fonds faite par les promoteurs de ce projet puisque près de deux-tiers du financement sont couverts par des subventions et dons.

La subvention cantonale LADE (Loi sur l'Appui au Développement Economique) en fait partie et ce projet est le premier à être éligible pour en bénéficier. En contrepartie, la décision des conseils respectifs est primordiale pour en bénéficier. En cas de refus de ce préavis, la promesse d'aide LADE sera annulée et le montant remis dans le pot commun cantonal pour d'autres projets probablement non indigènes.

Ainsi toutes déductions faites, CHF 114'000.- francs sont demandés aux communes de Bullet et de Sainte-Croix, répartis selon la clé de répartition usuellement utilisée dans le cadre de ce genre de promotion intercommunale et touristique, soit 12% pour la commune de Bullet et 88% pour la commune de Sainte-Croix.

Ce qui représente, et fait l'objet de ce préavis, la somme de CHF 101'110.-

CONCLUSION

La commission remercie la Municipalité pour les explications fournies, et adopte ce préavis à l'unanimité des membres présents, à savoir :

Fondé sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX,

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide

- **D'autoriser** la Municipalité à participer au financement aux Rasses sur la commune de Bulle d'un Pumptrack et d'un Skillcenter aux Rasses
- **D'accorder** le crédit nécessaire de CHF 101'110.-. Le compte 9141.23.11 est ouvert au bilan à cet effet ;
- **De financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours ;
- **D'amortir** cet investissement par le compte d'amortissement 170.3311 dévolu aux sports, sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2025.

L'influence de l'investissement sur le budget sera de l'ordre de CHF 22'244.- la première année en tenant compte des intérêts (2%) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur 5 années, le coût représente CHF 21'450.- avec une annuité constante.

Au nom de la commission

Le rapporteur

Olivier Troyon